

Texte proposé par Guy Férez	Texte proposé par Guillaume Larrivé
<ul style="list-style-type: none"> - réaffirme l'impérieuse nécessité de réaliser les travaux du contournement sud d'Auxerre pour réduire les nuisances et les dangers liés à des trafics de transit sur des axes non adaptés, 	<ul style="list-style-type: none"> - réaffirme l'impérieuse nécessité de réaliser les travaux du contournement sud d'Auxerre pour réduire les nuisances et les dangers liés à des trafics de transit sur des axes non adaptés,
<ul style="list-style-type: none"> - se réjouit de la volonté de l'Etat de programmer ce dossier au PDMI en cours d'élaboration, 	<ul style="list-style-type: none"> - se réjouit de la volonté de l'Etat de programmer ce dossier au PDMI en cours d'élaboration et prend acte avec satisfaction de la mobilisation, par l'Etat, de 5 millions d'euros de crédits affectés aux études et aux acquisitions foncières ;
<ul style="list-style-type: none"> - reedit son attachement à l'amélioration de la liaison Troyes Auxerre Bourges, 	<ul style="list-style-type: none"> - reedit son attachement à l'amélioration de la liaison Troyes Auxerre Bourges, actuellement évaluée dans le cadre de l'élaboration du schéma national des infrastructures de transport,
<ul style="list-style-type: none"> - donne mandat au maire de solliciter les autres collectivités intéressées : Communauté de l'Auxerrois, Conseil général de l'Yonne et Conseil régional de Bourgogne pour réunir les participations permettant l'inscription de ce projet au PDMI 2009-2014, 	<ul style="list-style-type: none"> - donne mandat au maire de négocier, dans le cadre fixé par l'Etat, avec les autres collectivités intéressées (Communauté de l'Auxerrois, Conseil général de l'Yonne et Conseil régional de Bourgogne) et en liaison avec le député d'Auxerre pour réunir les participations permettant l'engagement effectif des travaux avant 2013 ;
<ul style="list-style-type: none"> - demande au préfet de région, sous couvert du préfet du département de l'Yonne, de bien vouloir réunir, dans les meilleurs délais, le comité de pilotage du projet pour organiser la suite de l'instruction du dossier et pour acter notamment le choix de la variante n° 3 qui fait l'objet du plus large consensus, 	<ul style="list-style-type: none"> - demande au préfet de région, sous couvert du préfet du département de l'Yonne, de bien vouloir réunir, dans les meilleurs délais, le comité de pilotage du projet pour organiser la suite de l'instruction du dossier, en privilégiant le tracé n°3 sous réserve d'éventuels ajustements mis en évidence par les études qui seront réalisées,
<ul style="list-style-type: none"> - s'engage à voter les crédits nécessaires à la poursuite du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - demande au maire d'Auxerre de rendre compte au prochain conseil municipal de l'avancée des discussions financières avec l'Etat et les collectivités partenaires, afin de préparer la mobilisation des crédits qui seront nécessaires à la réalisation effective du projet.

